

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, par an, en avance.	21
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, par an, en avance.	21
Aux deux publications réunies, par an, en avance.	42
Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix quel que soit le nombre de copies.	21
PRIX DES ANNONCES.	
Stipules et au-dessous, première insertion.	25
Dix lignes et au-dessous, première insertion.	15
Au-dessus de dix lignes.	10
Tout insertion subséquente, le quart du prix.	4
(Affranchir les lettres.)	

feuilleton de la Revue Canadienne.

LES EMTAMORPHOSES DE LA FEMME.

I.

LA CONQUÊTE D'UNE MANSARDE.

III.

(Suite.)

Né dans la classe moyenne, mais orphelin de bonne heure et sans fortune, Timothée Brisson s'était vu forcé d'interrompre ses classes pour songer à se créer un état qui le fit vivre. Enthousiasmé des arts et déjà familiarisé avec le dessin, après avoir quelque temps couru les ateliers de peinture, il s'était tout à coup épris de la forme aux dépens de la couleur. Dans son estime, Canova l'emporta sur Raphaël. Mais malgré son changement de goût, sa position restait la même.

Un parent qui l'avait soutenu jusque-là, consentit, comme dernière faveur, à payer son apprentissage chez un sculpteur, mais chez un sculpteur industriel. En sortant de la boutique, Timothée espérait bien reprendre son vol et travailler pour la gloire; il travailla pour des entrepreneurs. Toujours sous l'empire de cette terrible loi de la nécessité, se résignant, il remit la réalisation de ses rêves à un autre temps, et, compté parmi les meilleurs ouvriers du genre, il comprit que son lot n'était pas encore à dédaigner.

D'une imagination ardente et impressionnable, d'un caractère décidé et joyeux, il y avait en lui deux hommes tout à fait différents; l'un aimait le bruit, la clarté, le travail et le plaisir; l'autre, recherchant le silence et la retraite, s'y complaisait, et, dans les loisirs de sa paresse, caressant les doux fantômes des nobles ambitions et des amours éthérés; c'était l'artiste, c'était le poète.

L'ouvrier allait le dimanche, escorté de ses camarades d'atelier, courir les guinguettes de la banlieue avec quelques grâces délaissées aux maîtres d'écoles, de droit et de médecine, et écartant des parties de bagues, de balanoire, sans fin, de somptueux repas sur l'herbe, dont la gaîté et l'entrain naturels à Timothée faisaient le meilleur assaisonnement.

Puis, après ce beau feu d'artifice, le bouquet tré, quand tout rentrait dans le calme et l'obscurité, l'artiste faisait place à l'artiste.

L'artiste fréquentait les théâtres, les musées, et lisait les vers d'Hugo et de Lamartine.

L'ouvrier habitait Pestaminet et se délectait aux œuvres de Richard et de Paul de Kock.

L'artiste avait parfois un langage correct, un langage sans apprêt, relevé seulement par quelques expressions empruntées à l'argot de l'atelier et des bals publics.

Toutefois, au milieu de cette folle dépense de passions juvéniles, on n'avait encore connu à Timothée que deux amours vrais; l'un pour une Muse de Pradier, l'autre pour la Sainte-Cécile de Paul Delaroche. Cette dernière avait grandement failli le rejeter dans la couleur.

Depuis peu cependant, on lui soupçonnait un troisième amour, amour tenace qui, au dire de ses amis, l'absorbait outre mesure. Mais, cette fois quelle muse ou quelle sainte l'avait fait naître? Dans quelle galerie de tableaux ou de statues avait-il fait connaissance de l'objet aimé? Cet amour, à quelle exposition remontait-il? C'est ce qu'on ignorait.

Tout ce qu'il avait été possible d'observer, c'est que, hors de ses heures de travail, il sortait peu de chez lui, et lorsqu'on venait de l'y surprendre, lui, si gai d'ordinaire, il semblait toujours préoccupé et de méchant humeur.

On avait su par la portière de la maison, chargée des soins de son ménage, qu'il s'enfermait parfois des heures entières dans un petit cabinet placé dans la seconde chambre qui complétait son logement.

Ce cabinet, formé par la partie mansardée de la pièce, il l'avait lui-même depuis peu, négligé et débarrassé des plâtres moulés et des vieux meubles qui l'encadraient. Il avait fait mettre une porte nouvelle et solide, et une serrure de sûreté, dont il portait constamment la clef sur lui.

Que renfermait donc maintenant ce triangle obscur formé par la ligne droite du mur et par l'inclinaison du toit, et où un homme de taille ordinaire pouvait à peine se tenir debout?

D'abord, le bruit avait couru que ce cabinet mystérieux servait d'asile, en cas d'alerte, à quelque beauté qu'il déroberait ainsi aux investigations des curieux, aux recherches d'un père ombrageux ou récalcitrant. Mais cette supposition tomba bientôt d'elle-même. Timothée, en sortant, laissait la clef d'entrée de son logis à sa portière; d'ailleurs celle-ci n'était pas la seule femme qui eût son entrée libre chez lui.

Un autre conjecture se fit jour. Vers ce temps on parla beaucoup, à Paris et dans les journaux, de la disparition d'une Vénus de Médicis, petit modèle, soustrait du riche cabinet d'un ama-

teur célèbre. Les amis de Timothée, qui avaient été dans le secret de ses passions précédentes pour une muse de marbre et pour une sainte sur toile, le soupçonnèrent aussitôt.

Plus de doute, c'était pour la Vénus qu'avait été construite la cachette du cabinet.

Certes, chacun reconnaissait l'ouvrier sculpteur comme un honnête garçon; mais un vol par amour c'est un simple enlèvement, c'est un rapt, que l'objet soit fille, femme ou statue. Et dans ce dernier cas, le délit devait d'autant plus appeler l'indulgence, qu'il ne pouvait se cumuler avec l'adultère, et que la Vénus de Médicis n'était pas mineure.

Par malheur, cette seconde supposition dut bientôt s'évanouir comme l'autre.

Le vol de la Vénus fut découvert, jugé condamné, et ce n'était pas Timothée.

Les choses en étaient là, lorsqu'un matin, Timothée vit arriver dans sa chambre une jeune fille toute ravissante, coiffée simplement d'un foulard en fanchon. L'étiole modeste de sa robe d'une couleur foncée, son tablier noir à poches, appartenait au costume ordinaire de toutes les ouvrières de Paris, mais ses bas et ses gants de coton parfaitement blancs, sa corollette fine et bien plissée, et surtout le panier d'osier à claire-voie qu'elle portait sous le bras, auraient suffi pour dévoiler son état.

Timothée n'y fit pas attention d'abord; il venait de sortir de son cabinet. Il en était sorti soucieux, et le ton qu'il prit pour s'adresser à la nouvelle arrivée se ressentit des dispositions de son esprit.

— Qui demandez-vous? lui dit-il d'un ton brusque.

La jeune fille ne lui répondit pas sur le champ. Elle promenait ses yeux autour d'elle d'un air étouiné et la bouche béante.

Notre artiste la regarda plus attentivement pour voir si ce n'était pas là quelques ancienne connaissance qu'il avait perdue de vue; mais non. Cependant, en l'examinant, il sembla préoccupé à son tour, et tous deux restèrent silencieux vis-à-vis l'un de l'autre durant un certain espace de temps; elle, inspectant toujours les murailles et même les meubles de cette chambre; lui, attendant qu'elle se décidât à parler, ou peut-être pensant à toute autre chose.

Il fit alors quelques pas vers la jeune fille, et lui pressant la main comme pour la sortir de sa contemplation, — Ma belle enfant, lui dit-il en réitérant sa question, que désirez-vous? et à quoi puis-je vous être utile?

L'interrogée retira sa main d'un air digne, jeta un regard furtif vers la porte d'entrée, qu'elle avait laissée ouverte, et après avoir reporté ses yeux sur le jeune homme, dont la physionomie gaie et franche la rassura sans doute.

— Je suis blanchisseuse, dit-elle, blanchisseuse de fin, monsieur. et... pardon si d'abord... mais c'est que, autrefois... il y a bien longtemps de ça, j'ai habité ce logement.

— Vraiment?

— Oui, monsieur, avec ma mère. Et elle poussa un soupir.

— Est-ce que vous l'avez perdue, votre mère?

La jeune blanchisseuse fit un signe de tête affirmatif.

— J'ai perdu la mienne aussi, reprit le jeune sculpteur, ainsi que mon père; de toute ma famille, il ne me reste qu'un oncle.

— Moi, il ne me reste plus personne! dit la jeune fille avec un nouveau soupir.

— Ainsi, nous sommes orphelins tous deux! Mais ne pensons plus à cela!

— Le moyen de n'y penser en revoyant, en retrouvant ici ces mêmes meubles qui ont appartenu à ma mère! aussi je n'ai pu m'empêcher de ressentir à la fois une peine et un plaisir.

— Je vous comprends, et c'est d'une bonne fille, ce que vous dites là, interrompit Timothée. Mais c'est donc vous qui avez cédé le local tout meublé à la vieille demoiselle qui me l'a recédé à moi-même?

— Mademoiselle Pichon?

— C'est justement cela.

— Ah! je ne m'attendais pas à retrouver tout dans le même état, jusqu'à ce vieux baromètre, qui reste toujours à beau temps, n'est-ce pas?

— Toujours... invariablement! et je ne l'en estime pas plus, parce que, vous comprenez, il ne fait pas manquer les parties, celui-là. Quand on dit: — Allons à Vincennes, à Montmorency!

— Mon baromètre est au beau, que je réponds; parole d'honneur! Et on part; on est un peu trompé, mais qu'est-ce ça fait! On s'amuse tout de même! — Donnez-moi le bras, mam'zelle et, si vous voulez, nous allons faire ensemble un petit voyage autour de ma chambre.

La jeune ouvrière sourit, elle hésita cependant à prendre le bras qu'il lui tendait, mais après un moment de réflexion, rassurée par la figure réjouie de son hôte, elle accepta après avoir déposé son panier à terre.

Quand ils furent arrêtés quelque temps de droite à gauche, devant un vieux fauteuil ou une commode à moitié vermoulue.

— La glace de ce miroir était-elle en trois morceaux de votre temps? lui demanda Timothée, tout à fait revenu de son mouvement de mauvaise humeur.

— Non; en deux.

— A la bonne heure! je vois que vous avez bonne mémoire, car je l'ai reçue en deux morceaux de la Pichon: c'est moi qui ai fait le troisième. C'est égal, si vous voulez vous y mirer un instant, je gage que vous vous y retrouverez plus gentille encore qu'autrefois.

L'invitation était plus qu'inutile. Quelle femme peut se trouver devant une glace sans s'arrêter! la plus forte raison, la nouvelle venue, qui croyait voir s'y refléter encore l'image de ceux qu'elle avait le plus aimés.

Comme elle était là, plutôt rêvant que se mirant, ses regards se croisèrent dans le miroir avec les regards ardents du jeune homme.

Intimidée, elle fit un mouvement pour retirer son bras, comme elle avait retiré sa main. Un instant, dit Timothée, nous n'avons pas encore achevé notre promenade.

Mais la jeune fille venait de pousser un cri de joie, et se dégageant lestement, se dirigeait vers la fenêtre qui s'ouvrait vers la petite balustrade tout décorée de plantes grimpantes. — Mes volubilis! mes volubilis rayés! répétait-elle d'une voix étouffée et en levant les mains d'un air de stupeur. — C'est bien eux... ce sont les mêmes! Comment! ils ne sont pas morts! depuis quatre ans!

— Depuis quatre ans, ils sont morts quatre fois, morts et enterrés, ma belle enfant, et c'est à cela qu'ils doivent de revivre encore aujourd'hui, dit l'ouvrier en riant. Ils se sont ressuscités d'eux-mêmes, sous le règne de la Pichon, comme sous le mien.

— Comme c'est heureux! exclama la jolie blanchisseuse; savez-vous que c'est bien rare monsieur, les volubilis rayés? Je n'en ai pas revu d'autres depuis. Vous m'en donnerez des grâces, n'est-ce pas?

— Certainement, c'est bien le moins, puisque c'est vous qui les avez plantés.

— Oh! non, ce n'est pas moi... c'est quelqu'un.

— Vraiment amoureux?

— Non, mon cousin.

— L'un n'empêche pas l'autre; au contraire. Mais attendez donc!... Oui, c'est cela! eh! certainement! — Vous vous nommez Lucie, n'est-ce pas?

— Quoi! vous savez mon nom?

— Votre cousin, c'était ce brave Paul Méquillez?

— Vous l'avez connu?

— Beaucoup! il a été mon ami. Comment, vous êtes cette petite Lucie dont il m'a tant parlé?

— Il vous a parlé de moi?

— Bien souvent, je vous assure, nous logions dans le même garni, rue de la Calandre.

— C'est vrai, c'est là qu'il demeurait. Mais comment avez-vous pu deviner que cette Lucie c'était moi?

— Rien de plus simple. Quand je me suis installé dans ce logement, il y a quatre mois, la première chose que j'ai vu sur un des deux morceaux de la glace — il n'y en avait que deux alors — ça été le nom de Paul Méquillez accolé à celui de Lucie... Tenez, voyez, ils y sont encore. Je n'ai pas pu croire que cette Lucie-là c'était la Pichon. Vous me dites aujourd'hui avoir habité cette chambre avant elle, donc si c'est vous, et si c'est vous, grâce à mon ami Paul Méquillez, nous sommes de vieilles connaissances. — Ça s'explique tout seul, et voilà!

— Et vous, monsieur, vous vous nommez?

— Timothée Brisson. Vingt-quatre ans — taille d'un mètre soixante-quinze, — sculpteur en bâtimens, en attendant mieux! dit le jeune ouvrier se redressant et posant sa main comme pour le salut militaire.

— Je ne me rappelle pas que mon cousin ait jamais prononcé ce nom devant moi.

— Possible... Pauvre garçon! quand il était près de vous, il ne songeait guère aux autres, n'est-ce pas? — Et vous dites que c'est lui qui a planté ces lierons?

C'est lui-même, monsieur, un premier dimanche d'avril qu'il était venu dîner à la maison. C'était par un clair soleil, et je le vois encore agenouillé là, les manches retroussées, arrangeant ces caisses. Aussi vous devez comprendre mon émotion à l'aspect de ces fleurs, comme à l'aspect de tout ce que renferme cette chambre! Il y a encore une pièce là, n'est-ce pas? ajouta-t-elle en désignant une porte placée au côté droit de la fenêtre.

— Si vous voulez la visiter, mam'zelle Lucie? dit Timothée en interpellant la jeune fille par son nom, comme si leur connaissance était déjà en effet d'ancienne date. C'était sans doute votre chambre à coucher?

— La mienne et celle de ma mère.

— Eh bien! c'est mon dortoir aussi à moi à présent. Dame, aujourd'hui, ce n'est sans doute pas net et propre comme de votre temps... Vous savez, les chambres de garçon... ou plutôt vous ne savez pas. C'est égal, si vous voulez la visiter, nous finirons notre voyage par là.

X. B. SAINTINE.

(La suite prochainement.)

AFFAIRES DE ST. JOSEPH DE LA BEAUCE.

Monsieur le rédacteur,

Comme les renseignements qui vous ont été communiqués au sujet des troubles qui ont eu lieu dans cette paroisse ne sont pas tout-à-fait corrects, et comme les deux articles éditoriaux publiés dans le *Canadien* du 23 et 29 derniers semblent attribuer la cause de ces malheureux troubles à quelques personnes instruites de l'endroit, et que cette opinion paraît partagée par tous les journaux canadiens, je me permets de vous adresser les renseignements suivants pour rectifier les données précédentes.

Il n'est malheureusement que trop vrai que, plusieurs habitants de cette paroisse ont offert une résistance aveugle et téméraire aux huissiers porteurs de sommation et de warrants d'exécution des jugements rendus contre eux pour refus de payer leur parts de la cotisation des écoles. L'individu que le shérif est venu pour appréhender s'est surtout rendu coupable d'une rébellion aux autorités, inqualifiable et sans exemple en cette paroisse; mais le fait rapporté que bon nombre d'amis et voisins sont venus lui prêter main-forte en cette occasion est incorrect. Un seul est venu, armé, à ce qu'on dit, d'une perche, criant et vociférant de manière à faire croire aux gens de la justice qu'ils avaient affaire à une force numérique bien supérieure à la leur; les ténébères de la nuit ne contribuèrent sans doute pas peu à les fortifier dans cette croyance. C'est avec lui que le coupable, ses deux fils et son gendre se défendirent à outrance contre les gens de la justice, à une petite distance de la maison, dont ils étaient parvenus à les chasser. Nul doute que le shérif et ses gens abandonnèrent la partie pour épargner l'effusion du sang. La dernière fois, lorsque le détachement de carabiniers est venu en cette paroisse, les fils gagnèrent le bois, tandis que le père se cachait dans un arbre creux, à quelque distance de sa maison, voyant du lieu de sa cachette les soldats passer et repasser à sa recherche. Voilà la réalité, fidèle et succincte de ces faits ignorés du public ou publiés d'une manière incorrecte.

La renommée a déjà annoncé au loin que les esprits sont soulevés à un haut degré par suite de cette déplorable affaire, tandis que, moi qui vous écris, je n'hésite pas à vous dire que depuis le commencement des troubles au sujet des écoles, qui remontent au delà de deux années je n'ai pas vu la paix et la tranquillité régner aussi parfaites qu'en ce moment dans la paroisse. Néanmoins, je me permets de différer d'opinion avec vous, M. le rédacteur, dans le souhait que vous faites que les choses en restent là; il est au contraire à désirer que les coupables soient arrêtés au plus tôt afin d'empêcher les sentiments de mépris envers les lois de s'étendre et de se propager parmi notre population autrefois si paisible. Un exemple que je citerai entre plusieurs prouvera la vérité de mon avis. Tout récemment c'est-à-dire après l'exécution du détachement de soldats, un huissier s'est rendu chez un individu de cette paroisse pour exécuter un writ de saisie dont il était porteur, dans une affaire de dette. L'individu en question a écarté l'huissier sans plus de cérémonie que de lui dire qu'il n'avait pas d'affaire à lui. Il faut donc nécessairement faire voir au peuple que c'est crime et folie à lui de s'opposer à l'exécution de la justice, autrement ce serait perpétuer l'anarchie. Je parle ici d'une manière générale, car je le répète, la paroisse jouit actuellement d'une grande tranquillité; les événements récents ont eu pour effet de détourner beaucoup de nos habitants, quoiqu'il en reste encore quelques-uns dans l'aveuglement. Mais la faute n'en peut être attribuée au petit nombre d'hommes instruits résidents dans la paroisse; ils ont fait eux, noblement leur devoir, et pour cela, ils n'ont pas craint de perdre une popularité et une influence qu'ils eussent pu tripler et quadrupler s'ils avaient voulu flatter les préjugés de l'ignorance aux dépens de leur conscience et de l'honneur de leur pays. Que dirai-je des dignes pasteurs qui se sont succédés dans la conduite spirituelle de cette paroisse depuis le commencement de nos funestes divisions? Leur donnerai-je publiquement des louanges? Non; leur humilité en serait blessée. La vérité m'oblige cependant à dire que de ce côté les bons avis et les pressantes exhortations n'ont pas manqué, et que les conséquences de leur opposition factieuse ont été dévoilées par le pasteur à ses quelques brebis égarées.

Quelle que longue que soit déjà cette correspondance, je ne la terminerai pas, M. le rédacteur, sans donner quelques éclaircissements sur l'origine et les causes de ces troubles. La cotisation, pour le paiement de laquelle des poursuites furent faites dans l'été de 1846, fut imposée non en vertu de la loi actuelle des écoles, mais en vertu de la loi précédente (8 Vict. chap. 41) pour la municipalité de cette paroisse, sur la fin de l'année 1845, par suite du refus ou de la négligence des chefs de famille de contribuer volontairement pour une somme égale à celle offerte par le gouvernement. Je dis cela pour dissiper l'impression sous laquelle est tout le monde étranger à nos affaires locales, que les

troubles proviennent de la mise en opération de la loi actuelle, surtout la *Revue Canadienne* qui semble en tirer la conséquence que le principe vital de cette loi, la cotisation forcée, n'est pas propre à notre population sous les circonstances présentes. "Toute la loi de cotisation, dit-elle, étant susceptible de se créer des difficultés dans ses commencemens." Oui; mais ne vaudrait-il pas mieux vaincre ces difficultés, surtout dans une mesure aussi importante que celle de l'éducation du peuple, que de laisser le peuple, faire à sa guise et agir selon ses vœux rétrogrades? Qu'arrivera-t-il si l'on substitue au principe de la cotisation forcée, adopté dans la loi actuelle, celui de l'alternatif adopté dans la loi précédente?... Ce qui est déjà arrivé, c'est-à-dire qu'une année nos paroisses auront des écoles, et que l'année suivante elle n'en auront point; car remarquons-le bien, il en coûtera toujours beaucoup à des commissaires d'écoles d'imposer la cotisation forcée, lorsque la souscription volontaire n'aura pu être faite. Ils attendront plutôt à une autre année, espérant mieux de la bonne volonté des contribuables; et, dans bien des paroisses, les enfants laissés sans écoles oublièrent ce qu'ils avaient appris.

Autre grave inconvénient avec la contribution volontaire: Un père de famille envoie son enfant à l'école pendant une année ou deux; au bout de ce temps il l'en retire pour s'exempter de payer. "Mon enfant, dit-il, est assez savant; il lit bien la messe, et sait son catéchisme!" Or, je le demande à tout homme ami de son pays, cette éducation suffit-elle aux besoins de notre population franco-canadienne, entourée d'hommes d'une autre origine possédant une éducation pratique, industrielle et commerciale? Serait-ce par hasard la fin que nos législateurs se sont proposée en adoptant successivement, dans le cours de ces dernières années, les divers bills d'éducation rappelés avant d'être sortis des presses des imprimeries de Sa Majesté? Avec le principe de la loi actuelle, laquelle n'est certainement pas sans de nombreuses imperfections dans les détails, on évite ces inconvénients et bien d'autres semblables que des plumes bien plus exercées que la mienne ont en maintes occasions déjà signalés au public. Cette digression, je lo vois, m'a entraîné bien loin de mon sujet; j'oubliais l'engagement que j'ai pris de donner quelques explications sur l'origine de nos troubles.

La principale cause en doit être attribuée à la funeste persuasion dans laquelle étaient et sont encore presque tous les gens ignorants, que le gouvernement ne tient pas fort à faire exécuter la loi des écoles, et que c'est l'auteur de quelques personnes désireuses de s'enrichir aux dépens de la masse du peuple: opinion favorisée et entretenue parmi les ignorants par certaines personnes instruites et influentes de ce comté, les unes dans le but de se créer une popularité qu'elles ont déjà mise à profit et qui leur servira encore dans l'occasion; les autres comme un moyen de faire fortune. Peut-on voir rien de plus sensé et de plus vrai que les remarques qui ont paru dans les *Mélanges Religieux* et la *Revue Canadienne*, sur la conduite honteuse de l'administration touchant les basses mœurs et les intrigues de certains magistrats, officiers de milice, etc., qui dans tous les coins du pays ont fait le plus grand tort au progrès de l'éducation. Ces gens là y regardent certainement de plus près avant d'entraver le fonctionnement de la loi des écoles, s'ils n'étaient sûrs de l'impunité.

Ici je crois devoir consigner le vif chagrin que les gens instruits et bien pensants de cette paroisse ont éprouvé en voyant la paroisse-mère de nos endroits, Ste. Marie de la Beauce, non par se soumettre la première à l'action de la loi actuelle des écoles. Tous n'entretennent aucun doute que les scènes de désordre dont St. Joseph a été le théâtre ne se fussent jamais présentées. Quelque bons que soient les motifs de messieurs les commissaires de Ste. Marie, quelque fondées qu'aient été leurs craintes de rencontrer une opposition trop formidable à la mise en opération d'une loi qu'ils avaient mission de faire fonctionner, (toutes choses que je veux bien croire, dans l'ignorance où je suis de l'état des esprits dans cette paroisse qui renferme à elle seule, soit dit en passant, autant d'hommes instruits et aisés que toutes les autres paroisses de la Beauce ensemble) il n'en demeure pas moins vrai que leur inaction a influé considérablement sur les dispositions des habitants des lieux circonvoisins. Mon intention n'est pas de porter condamnation sur la conduite des messieurs instruits, commissaires d'écoles de Ste. Marie, je rapporte simplement les faits que je crois être la cause première de nos difficultés. Qu'avons-nous depuis répéter sans cesse à nos oreilles depuis près de deux ans, si ce n'est cette phrase banale et quelquefois de même nature:

"M. D... et le Dr. F... n'ont pas voulu, eux, imposer la cotisation, ils ont préféré la payer l'amende, ce sont des gens instruits, pour tant, parlez-nous de ces hommes-là, ils sont si solides, ils aiment l'habitant." Tels sont les paroles qui sont dans la bouche de tous les ennemis de l'éducation à St. Joseph, voir même des gros honnêtes, chefs de parti. Sous ce nom de gros honnêtes, je comprends tous ces riches ignorants qui refusent de coopérer par de légers sacrifices pécuniaires à l'éducation des enfants de

leurs compatriotes moins favorisés qu'eux de la fortune, et qui en considération de leurs richesses et de leurs sentiments conformes à ceux des gens de la plus basse classe, se sont acquis une certaine influence qui les a fait appeler par les suffrages populaires à la conduite de nos affaires locales ; gens sans principes et sans pudeur, qui ont employé leur influence à soulever parmi leurs co-patriotes l'esprit de discorde et de déshonneur aux lois. Hélas ! ils n'ont malheureusement que trop bien réussi. Il y a, j'aime à le proclamer, d'honorables exceptions, sed rari nantes in gurgite vasto.

Une autre cause de nos troubles, ce sont ces pétitions contre les lois d'éducation qui se sont signées ces deux dernières années dans nos paroisses ; ces pétitions, distribuées et colportées par quelques personnes instruites du comté et d'ailleurs, plus occupées de leur bien particulier que de l'intérêt public, n'ont servi qu'à entretenir chez les habitants de nos campagnes la trompeuse espérance du rappel des lois d'écoles, et par contre coup ont paralysé les efforts des amis de l'éducation. Et le cabinet actuel ne mériterait-il pas quelques reproches sur ce chapitre. Quel résultat est destiné à produire le bill d'éducation présenté à la fin de la dernière session ? Celui de ramener le courage des opposants à la loi actuelle et par-là même de retarder la mise à exécution de cette loi dans les paroisses qui ne s'y sont pas encore soumises.

Cette correspondance est très longue, M. le rédacteur ; mais je me flatte que les renseignements qu'elle contient serviront de compensation aux défauts du style et de la diction, renseignements que j'ai cru devoir indispensablement livrer à la publicité, afin de rectifier les fausses impressions que les événements récents n'ont pas manqué de faire naître chez nos concitoyens étrangers à nos affaires locales.

VERITAS.

St. Joseph de la Beauce, 10 nov. 1847.

—Le Canadien.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais : LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNaissements ET FACTURES D'OPHEL, BLANCS D'AVOUCES, DE NOTAIRES, ETC.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 23 NOVEMBRE, 1847.

AVIS IMPORTANT

HATEZ-VOUS DE VOUS ABONNER A LA REVUE CANADIENNE SI VOUS VOLEZ AVOIR 20 ALBUMS POUR RIEN UN SOUSCRIPTION.

Les Primes d'abonnement s'en vont grand train. Nous n'avons maintenant que 25 à 30 files complètes. Ne perdez pas l'occasion de vous procurer à si grand marché des LECTURES INSTRUCTIVES ET AMUSANTES pour l'hiver qui s'avance.

NOUVELLES D'EUROPE.

(PAR LE TELEGRAPHE ELECTRIQUE.) Buffalo, 20 nov. 1847. A 3 heures cet après-midi nous avons reçu avis de l'arrivée à Boston ce matin du steamer Acadia. Voici les prix des marchandises anglaises.

BULLETIN COMMERCIAL.

Avant le départ du dernier steamer et jusqu'au 26 octobre la bourse a continué. Rien ne s'est fait dans les marchés. Depuis, il y a eu une légère réaction. La bourse a continué jusqu'aux prix cotés qui sont solides. L'état des affaires financières s'est amélioré depuis quelques jours. Le 22 octobre, le gouvernement s'est rendu aux demandes instantes du commerce et a autorisé la Banque d'Angleterre de s'écartier des dispositions de l'acte de 1844 et de faire des avances, avec de bonnes garanties, par des sommes d'au moins £2000 à — par cent d'intérêt. Cette mesure a un peu rétabli la confiance, mais elle est insuffisante pour les besoins trop nombreux et pressants du commerce anglais à cette époque de la crise.

répondus dans tous les départements du commerce. L'horizon s'assombrit de jour en jour. Les faillites continuent parmi les plus anciennes maisons, les plus respectables du Royaume.

—Le Parlement anglais devait se réunir pour la dépêche des affaires le 18 novembre. Les évêques catholiques d'Irlande ont écrit au lord Lieutenant au sujet de la famine qui menace encore le pays. Sa Seigneurie a répondu que le gouvernement viendrait au secours de l'Irlande.

Rien de nouveau en France.—Les banquets réformistes continuent dans les différents Départements avec enthousiasme. Les Cantons Suisses sont armés et prêts à se battre. On craint beaucoup la guerre civile.

ITALIE.—On écrit de Rome en date du 12 octobre : « La formation et l'armement des gardes nationales est toujours, ici et dans les provinces, la grande préoccupation du moment. Les municipalités continuent à s'imposer pour l'achat des armes ; les princes et les riches particuliers font à l'envi des offrandes à l'Etat. Le conseil communal de Ferrare a décidé l'acquisition de mille fusils, et la province a voté pour le même objet une somme de six mille écus. Le conseil communal de Perouse achète mille fusils ; celui de Ravenne un pareil nombre ; celui de Pesaro, seize cents. Le conseil communal de Signaglia et celui de Macerata se sont imposés l'un pour quinze cents écus, l'autre pour deux mille ; Cusi, pour mille écus ; enfin, la petite commune de Cuvavalle s'est cotisée pour acquies six-ante fusils. Le prince de Canino, outre mille écus déposés à la banque Torlonia, a offert deux canons avec leur équipage le prince Doria, mille fusils et deux canons ; le prince Alexandre Torlonia a donné deux mille écus ; la princesse et son père don Marino, chacun mille écus. On assure que le marquis de Castelbarco, possesseur du manoir de Soriano, dans la province de Viterbe, a cédé à la garde nationale 50 fusils qui formaient l'armement de son château, et qu'il a annoncé au gouvernement pontifical son intention de renoncer à tous les droits seigneuriaux qui sont attachés à ce fief.

L'enthousiasme n'est pas moins grand en Toscane, où la jeunesse s'exerce sans relâche au maniement des armes. Les lieux publics, les églises et surto à les cortils des palais de Florence sont transformés en places d'armes, et les commandements militaires retentissent du matin au soir sous les colonnades des palais Strozzi, Cepponi, Riccardi, Ricasoli, dans les cours de la douane et sous les élégantes arcades de Santa-Maria-Vecchia, de Santa-Groce et del Carmine.

Le 10 octobre, une foule immense se pressait à la villa Borghese, pour assister à une fête d'un genre tout nouveau pour le peuple romain : c'était un concours agricole. Des prix et des encouragements ont été distribués. La solennité avait été ouverte par une course de ces petits chevaux noirs de la campagne de Rome, alertes et impétueux, montés par des butleri, bouviers au chapeau pointu, aux grandes guêtres de cuir, à la ceinture rouge, armés d'un long dard, tels que Léopold Robert les représente. Un prix de 100 écus était destiné au vainqueur. L'ascension d'un ballon, orné des couleurs nationales et chargé des armes de Pie IX, a eu lieu ensuite. Il est à souhaiter que des essais pareils se renouvellent. En remettant en honneur l'industrie agricole, ils contribueront à fermer une des plus grandes plaies du pays.

L'absence momentanée du cardinal Ferretti, qui est allé visiter son abbaye de Sant-Oreste, près de Terni, a laissé le champ libre à quelques machinations du parti rétrograde, qui a obtenu des bureaux de la secrétairerie d'Etat un ordre d'exil pour le comte Dragonetti. On se rappelle que sous le ministère du cardinal Gizzi M. Dragonetti avait reçu l'impulsion de quitter la ville dans les vingt-quatre heures sans qu'aucune raison justifiait cette mesure. Le cardinal, sollicité par lui, avait déclaré qu'elle avait été prise à son insu. La lettre adressée au comte Dragonetti était émanée des bureaux de la secrétairerie d'Etat, et non d'aucun jamais si ni voulu savoir quel en était l'auteur. Aurait-on affaire encore cette fois à une intrigue du même genre ? Tant que des hommes justement suspects, tels que monsignor Santucci et autres, sont maintenus dans l'administration, il sera difficile d'éviter ces trames secrètes et ces trahisons intestines. La rumeur produite dans la ville par la nouvelle de ce petit coup d'Etat d'employés subalternes et l'indignation publique en ont fait suspendre l'exécution. On attend avec impatience le retour du cardinal pour lui présenter les colémees de la population et réclamer justice.

TOSCANE.—Les nouvelles de ce pays continuent d'être favorables à la cause libérale. Le grand duc se rend de plus en plus populaire ; il a fait son entrée solennelle le 14, à Lucques, au milieu d'un enthousiasme qui n'a été troublé que par les regrets des populations de la Lunigiana, qui, en vertu du traité de Vienne, doivent passer sous le gouvernement du duc de Modène lors de la réunion prévue de Lucques à la Toscane. Une lettre de Livourne, 17 octobre, dit à ce sujet : « Le peuple de Livourne, sympathisant à la douleur de ses frères, a formulé dans la journée d'hier, 16 octobre, une pétition, pour demander au grand-duc que la province Lunigiana ne soit pas séparée de ses Etats, faisant valoir les nombreux et importants services qu'elle a rendus à la république en 1450 et 1477 et surtout au grand-duc Ferdinand II en 1650. « Cette pétition, ouverte le samedi en quelques heures de 12 mille signatures, et qui en compte plus de 30 mille aujourd'hui dimanche, annonce que les habitants de la Lunigiana sont prêts à repousser par la force toute invasion d'un pays hétérographe étranger à la Toscane.

Ils parviennent disposés à abandonner en masse le sol natal, plutôt que d'accepter le joug du duc de Modène.

Voici par quelles remarquables paroles se termine la pétition des Livournois : « Les habitants de cette ville offrent à votre Altesse Royale tous leurs biens, tout leur avoir pour conserver à la Toscane la province de Lunigiana, et de même qu'ils seront toujours prêts à répandre leur sang pour votre défense, ils sont disposés à se dépouiller de leur fortune pour racheter, s'il le faut, leurs frères. »

PIEMONTE.—On commence à augurer plus favorablement du changement ministériel qui s'est opéré. La correspondance que nous avons déjà citée persiste à soutenir qu'en écartant à la fois MM. de la Margherita et de Villamarina, le roi a voulu prouver que c'est à lui seul qu'on doit attribuer la nouvelle direction qu'il donnera à son gouvernement dès que les affaires de la Suisse seront arrangées.

NOUVELLES DIVERSES

OUVERTURE DU CHEMIN DE FER DE LACHINE.

Vendredi dernier, le quartier St. Antoine et des Récollets avait un air d'animation inaccoutumée ; la foule qui se portait à ses extrémités annonçait que quelque grand événement devait s'y passer. En effet, c'était le jour de l'ouverture du chemin de fer de Lachine, et on savait par la ville que la cérémonie se ferait avec beaucoup de pompe et d'éclat. Vers midi, la plupart des personnes invitées, les chefs des départements militaires, les membres du cabinet, quelques juges des Tribunaux Civils, les membres de la Corporation et quelques uns des principaux citoyens de Montréal étaient rendus sur le terrain, quand Son Excellence le Gouverneur-Général arriva au débarcadère. Il fut reçu à la porte par le président et les directeurs de la Compagnie. Après qu'il eut pris place dans un des chars, un coup de sifflet se fit entendre et le train s'ébranla. En 21 minutes les chars se rendirent à Lachine et revinrent en 20. Il y a trois classes de chars. Ceux de la première classe sont très élégants et confortables, doublés en draps et en macarouin avec de bons coussins, etc. Ceux de la seconde classe sont très bien et fermés contre les intempéries de l'air, ceux de la troisième classe sont couverts d'un toit qui garantira les passagers de la pluie, etc. Tout ensemble, ces voitures sont tout ce qu'on peut désirer de mieux. La locomotive est de manufacture américaine et pèse 18 tonneaux. La longueur de cette ligne de chemin est de 8 milles, le chemin est large de 4 pieds 8 1/2 pouces. Il fut commencé le premier mai dernier.

Vendredi, malgré le temps sombre et nébuleux qu'il faisait le voyage à Lachine fut très agréable. En sortant du débarcadère vous avez à main droite les riants coteaux du faubourg St. Antoine qu'on appelle à juste titre le quartier aristocratique de la capitale. L'eau s'arrête avec plaisir de ce côté sur les jolies habitations, les élégantes villas dispersées ça et là et qui rivalisent entre elles d'opulence et de bon goût. Des vergers et des jardins maintiennent jusqu'en l'automne, entourent et séparent ces riches demeures. Ici ce sont les belles propriétés de John Torrance et de Jean Brunet, etc., le grand collège Baptiste, l'habitation princière de John Donegani, avec son dôme doré, les beaux établissements de l'honorable F. A. Quesnel, des Juges Rolland et Badgley de MM. Desbarats, Judah et une foule d'autres dont on aperçoit les toits répandus de tous les côtés sur le versant de la Montagne. A gauche du chemin de fer, s'étend l'extrémité du faubourg des Récollets et de Griffintown. La Sagite l'industrie, ce sont des factoreries, des moulins, Brasseries, fonderies et autres établissements, de ce genre que vous apercevez. Plus loin, vous voyez quelques maisons de campagne et enfin de belles terres s'étendant à perte de vue. Quand vous avez dépassé le village de St. Henri, qui tanne du cuir, au pied de la côte de temps immémorial, vous traversez les plus belles terres du Canada, les terres de MM. Brodie, Leduc, Poirier, Dow, Evans, Gibb, Guy, Lachapelle, Pomainville, etc. A un mille de Lachine le chemin passe à travers le joli bois du col. Wilgress, et faisant le tour de la maison de la compagnie de la Baie d'Hudson entre au village de Lachine près de l'Ottawa Hotel. Ici devant vous s'étend la vaste nappe d'eau du lac St. Louis. Le terminus du chemin en construction est au bout du quai qui s'étend au loin dans la rivière.

Il n'y a aucun doute que cette voie de fer donnera un joli retour aux actionnaires. Il passe par cette route un grand nombre de voyageurs et dans la belle saison, si le tarif des taxes de passage est modéré, les habitants de Montréal feront de Lachine le but de leurs promenades. Après le voyage de Lachine vendredi dernier la Compagnie nombreuse des invités se transporta à l'Hôtel Donegana où une magnifique collation avait été préparée, pour couronner dignement cette belle fête de l'industrie. La salle du banquet était décorée avec goût et paroisée de drapeaux ; la table servie comme Donegana seul sait le faire.

M. Ferrier comme président du comité de direction du chemin de fer, prit le fauteuil au centre de l'une des tables ; à sa droite était placé Son Excellence le gouverneur-général entouré de ses ministres et des principaux citoyens de Montréal. M. Ferrier, après avoir proposé la santé de Sa Majesté, à laquelle il fut répondu avec beaucoup d'enthousiasme, se leva de nouveau et proposa celle de Son Excellence, en l'accompagnant de quelques réflexions sur l'encouragement que sa seigneurie donne au progrès de la province. A cette santé, Son Excellence a répondu dans les termes suivants, que notre confrère de la Minette a traduit du Herald :

Je sais, messieurs, que je vous suis grandement redevable pour la cordialité avec laquelle vous avez répondu au toast proposé d'une manière si gracieuse par mon hon. ami, M. Ferrier, et les termes bienveillants, dont il a accompagné sa proposition lui font le plus grand honneur. Toute entreprise ayant pour but de contribuer aux ressources de cette noble province, à étendre son commerce, ou augmenter sa prospérité générale a droit à tout l'encouragement et le support que je puis donner, et sera toujours cordialement bienvenue. Mais peut-être que je puis aller plus loin dans cette occasion, j'ai presque un intérêt héréditaire dans l'encouragement des communications par rail-road. Le hasard a voulu que le premier rail-road construit en Ecosse soit sur mon héritage paternel. Ce rail-road comme tous les anciens rail-roads de l'Ecosse et de l'Angleterre, a passé par beaucoup de vicissitudes avant d'arriver à son état actuel de perfection. Son histoire peut servir d'une espèce d'épître au progrès des chemins de fer. D'abord, nous n'avions que deux lamboirades de bois posées grossièrement sur un terrain très imparfaitement uni, nous offrant plutôt un petit sentier qu'une grande route d'alors, mais bien peu meilleur qu'un chemin bien macadamisé d'aujourd'hui.

Alors nous couvrons ces matériaux de rails de fer de fonte, sujettes à de fréquents déplacements, même à casser, et fréquemment à couper les roues des wagons et tout-à-fait incapable de porter le poids d'une locomotive. Dernièrement, nous avons pu employer de fortes lisses de fer malleable, maintenant en usage pour tous les meilleurs rail-roads. Je fais mention de ces choses pour vous faire remarquer l'avantage que vous avez à suivre l'exemple des autres — en évitant les conséquences de nos erreurs, nos malheurs, nos déceptions et nos déceptions. Vous pouvez profiter des plus récentes améliorations, et adopter les meilleures méthodes dont on fait usage durant les cinquante dernières années, jusqu'à 1847. Mais pour me justifier d'avantage d'avoir fait usage des mots "intérêt héréditaire," vous me permettez de mentionner que les premières personnes qui firent le voyage sur le chemin de fer entre Liverpool et Manchester, dans un temps où tout le monde était étonné de ce que M. Robert Stevenson, avait fabriqué une machine pour faire trente milles à l'heure, dans un temps aussi où c'était une expérience quelque peu redoutable que de voyager par les rail roads, par ce que l'on doutait si une fois lancé par une vitesse de trente milles à l'heure, on pourrait s'arrêter ensuite, je dis que les premières personnes qui voyagèrent sur ce rail-road était le comte et la comtesse d'Elgin, mon père et ma mère. Ayant ainsi établi mon droit à un intérêt héréditaire pour les rail-roads, je mentionnerai encore quelques autres circonstances qui m'ont attaché à ces sortes d'entreprises.

J'ai pris part dans le premier rail-road construit dans les Indes Occidentales anglaises. Il créa une grande sensation, dans cette partie du monde, on n'avait jamais entendu parler d'une telle chose, et sa vue excita spécialement l'admiration de certaines vieilles honnes femmes noires. (Rire). On m'a dit plusieurs fois se déclarèrent prêtes à mourir, qu'elles ne désiraient voir rien de plus (rites et applaudissements). Je suis de plus attaché au progrès des railroads par les procédés de ce jour, qui me fournissent l'occasion de vous féliciter sur la confection du premier rail-road du côté nord du Saint-Laurent. Maintenant sur le succès complet de l'entreprise, je puis exprimer mon espoir et ma confiance, que les directeurs et les actionnaires rencontreront tout l'encouragement désirable. Je pense que le temps n'est pas éloigné où ce rail-road ne sera qu'un anneau de la chaîne, qui, si elle ne réunit pas les deux océans aura du moins les différentes dépendances de la Grande-Bretagne dans l'Amérique du Nord.

Avant de m'asseoir je demanderai à M. Ferrier la permission de prier les messieurs au tour de moi de boire à la santé de ces citoyens à qui est due la rapidité avec laquelle les travaux sur lesquels nous avons voyagé ont été faits. « Les directeurs du rail-road de Lachine. »

M. Ferrier fit des remerciements ; remarquant que c'était une grande satisfaction de voir toute la compagnie autour de la table, après la première expérience de la nouvelle ligne. Personne n'a perdu la vie dans cette construction ; et, à l'exception d'un léger accident, pas un pied, pas un doigt n'a été froissé dans le progrès des travaux.

SON EXCELLENCE se leva de nouveau et dit : M. Ferrier a eu la bonté de me permettre de proposer un nouveau toast ; espérant que beaucoup d'autres rail-roads Canadiens seront ouverts avant que je laisse cette contrée, regardant par avance la continuation de ma liaison avec les rail-roads Canadiens, et voyant le président de la ligne de Portland, d'autres messieurs attachés à d'autres entreprises semblables, je désirerais proposer la santé du président et des directeurs du rail-road du St. Laurent et de l'Atlantique, et de tous les autres rail-roads Canadiens.

chaine. Il espère, comme sa seigneurie l'avait dit du rail-road de Lachine, que ce chemin de fer sera un anneau dans la ligne entre l'Atlantique et le Pacifique, ou au moins qu'il unira plus étroitement les différentes parties des provinces britanniques.

Son Excellence se leva de nouveau : — Je sais que j'empêcherai sur vous ; mais j'ai encore obtenu la permission de mon ami, M. Ferrier, de reprendre la parole. Par une très-touteureuse dispensation de la présence du ci-devant président du premier rail-road construit en Canada, et comme il m'a été permis de me lever de nouveau, je le fais pour vous inviter à boire un verre de vin en silence à sa mémoire. Ce n'est pas à moi à faire l'éloge de votre feu maire ; mais sa carrière prospère dans cette province prouve bien clairement que la diligence et une conduite honnête apportent toujours leur récompense. La fin de sa course, et les circonstances sous lesquelles il a perdu sa vie précieuse, nous montrent évidemment comment le chrétien, l'homme de bien apprécie les plus grands bienfaits de la terre, quand ils sont en opposition avec la charité envers le prochain et le devoir envers son Dieu.

L'honorable P. McGill aurait désiré que le commissaire du rail-road de St. Jean eût répondu au dernier toast ; mais comme il ne le faisait pas probablement par délicatesse pour lui (M. McGill), il se croyait obligé de le faire. Il (M. McGill) avait été président de ce rail-road dans son commencement, et quelque temps après son achèvement, et il pourrait maintenant féliciter les messieurs présents sur le changement opéré dans les esprits du peuple de la province, depuis ce temps, par rapport à de telles entreprises. On avait rencontré beaucoup de difficultés pour confectionner cette ligne ; les promoteurs avaient été obligés de demander des fonds dans les Etats-Unis, mais éventuellement ils complétèrent l'ouvrage. Cette entreprise avait toujours été prospère et il est à espérer qu'elle continuera de l'être. Il espère que celui de Lachine le sera aussi ; et qu'il servira comme un des chaînons de la chaîne qui doit unir les lacs à l'Océan. Ceux qui ont fait le projet du rail-road de Portland lui avaient fait l'honneur de le mettre à la tête de l'entreprise ; elle était depuis tombée entre de meilleures mains, celles de l'honorable M. Morin, et c'est à la direction habile de ce monsieur que le public doit l'état satisfaisant de cet ouvrage. — Sous un autre rapport il remercie Son Excellence pour avoir fait mention de M. Mills. Il (M. McGill) avait été maire quelque temps, et il avait jadis, pensait-il de la confiance de ses concitoyens — (Applaudissements.)

Il avait plu à Dieu d'enlever M. Mills, pendant qu'il jouissait pleinement de cette confiance, car bien qu'il y ait eu des différends sur son élection, tout le monde en était satisfait avant sa mort, il avait vu ses talents et ses moyens aux intérêts de la cité et pour le soulagement de ceux qui avaient besoin de sa libéralité ; parmi lesquels étaient les institutions littéraires, et les pauvres qu'il allait consoler sur le lit de douleur. Il n'y avait qu'un seul sentiment — celui d'un profond regret de sa perte. Avant de s'asseoir il ne pouvait se dispenser d'appeler l'attention de la compagnie sur un personnage qui doit être particulièrement intéressant et cher à Son Excellence. Il aurait manqué à leur devoir et à l'amour qu'ils doivent tous à cet illustre personnage, dont il était sur le point de proposer la santé, s'ils se séparaient sans exprimer leur vœux pour la prospérité de lady Elgin. Il (M. McGill) était sûr qu'elle porte un grand intérêt à l'avancement de ce pays, aussi bien qu'à l'honneur et à la personne de son noble époux. Une pleine rasade à lady Elgin.

SON EXCELLENCE reprend la parole. — C'est une observation triviale, que nous faisons tous les jours, que nous vivons dans un âge de merveilles et j'ai eu une bonne preuve de sa vérité le jour même où M. Ferrier et M. le sheriff Coffin sont venus m'inviter pour assister à l'ouverture de votre rail-road. Lady Elgin et moi, nous fîmes ce jour-là le tour de la ville, nous allâmes d'abord au bureau du télégraphe électrique, et là, par la politesse du monsieur en charge, nous fûmes initiés dans les mystères du fil métallique, et nous vîmes combien, par un simple procédé chimique, on peut produire un agent plus ou moins fort, et le faire servir à l'utilité du genre humain et à la communication de ses connaissances. Nous allâmes ensuite aux chambres de daguerre-type de M. Doane, et nous vîmes que pareillement par un simple procédé chimique employé habilement par l'opérateur, la lumière du soleil est aussi soumise à l'utilité de l'homme. Delà, nous nous rendîmes à bord du Magnet, vaisseau de fer magnifique, infiniment plus gros que ceux avec lesquels Jacques Cartier traversa l'Océan, et qu'il laissa dans la rivière St. Charles lorsqu'il venait à Hochelaga. — Ce joli vaisseau venait de l'extrémité la plus éloignée du lac Ontario, et il attend que mon ami M. Robinson, ait fait compléter le canal pour continuer son voyage plus loin.

De là, je retournai à la maison du gouvernement où je trouvai MM. Coffin et Ferrier m'attendant avec une invitation d'être présent à l'ouverture du rail-road de Lachine. Je ne puis m'empêcher de prendre la liberté de faire observer à la Lady Elgin, que quelqu'un des pensées de nos amis de l'autre côté des lignes jusqu'à présent, ils ne peuvent manquer de reconnaître, aujourd'hui au moins, que nous, en Canada, nous commençons à faire du progrès. (To go ahead). Je mentionne ces choses pour montrer que tandis que Lady Elgin est heureux de contribuer autant qu'il est en son pouvoir, aux agréments du lieu, elle sympathise non moins que moi, avec les intérêts plus importants de la province. Sa seigneurie se leva alors, ce qui était le signal de la séparation de la compagnie. Le tout se passa avec la meilleure humeur possible.

RUMEURS ELECTORALES.

Tout le monde est d'accord qu'il doit y avoir des élections et il y aura. La proposition de Parlement au 4 janvier prochain ne paraît pas à l'affaire. C'est un procédé de pure forme. Les indices infallibles d'une prochaine révolution, ce sont les mouvements électoraux, les bons ministres. Le receveur-général McDonald est bien occupé à briguer les suffrages des électeurs de Kingston. Il trouvera un formidable adversaire dans un jeune avocat irlandais du nom de McKenzie. M. Capley se présentera, dit la rumeur, à Niagara à la place de M. Dickson qui doit être élevé au poste.

Nous apprenons avec plaisir que les libéraux de Haut-Canada vont présenter des candidats à presque tous les comtés et qu'ils espèrent recueillir leurs rangs. Ils doivent faire d'autant plus d'efforts que le parti libéral du Bas-Canada a les yeux sur eux. D'un autre côté les tories de Haut-Canada sont sur pied et plein d'espoir. Le col Gowen disait ces jours passés dans son journal le Statesman, que son parti gagnerait les élections à l'est de Toronto excepté deux, Glengary et Lanark; nous verrons.

M. G. H. Ryland, le régent de Montréal, célèbre par sa réclamation contre le gouvernement provincial et ses extravagances de notes sorties à la présomption de s'offrir aux électeurs de Québec. C'est parfaitement ridicule. Ces looses fish sont impayables. On dit que M. Hale se retire de la lice et que son ami le col. Gury veut l'offrir à Sherbrooke, qu'il représenterait dans l'ancien parlement du Bas-Canada.

Fabrique de verre à Vaudreuil.—Cette manufacture canadienne, qui vient d'entrer en opération, produit déjà des articles supérieurs qui font l'admiration des connaisseurs. Vendredi dernier un banquet donné en l'honneur de l'inauguration du chemin de fer de Lachine deux superbes tables de deux pieds de hauteur, soulevées à la manufacture de Vaudreuil furent présentées au gouverneur et excitèrent son admiration. La qualité de ce verre est certainement égale à celui qui nous vient généralement d'Europe. Il faut espérer que nos compatriotes encourageront l'établissement de M. Desbarats. Il peut fournir des vitres pour tout le pays et il ne sera plus nécessaire de les importer de l'étranger.

La Ste. Catherine à l'Hôtel Donegan.—Ces belles fêtes nationales attireront sans doute une grande foule au bal de demain soir. Nous sommes autorisés à dire que les affaires et les embarras du propriétaire de l'hôtel, ne seront rien à côté de la source et qu'elle aura lieu telle qu'annoncée. Rien n'est épargné pour donner au bal tout l'éclat possible. Leurs Excellences le comte et la comtesse d'Elgin feront leur entrée dans la salle du bal à 10 heures.

QUI A BESOIN D'UN CANDIDAT ? Le Col. Gury vient d'écrire une lettre au Morning Courier qui est tout à fait caractéristique. Le général colonel est prêt et disposé à servir aucun comté qui le croira digne de l'honneur de le représenter en parlement. ... Quelqu'un désire avec esprit que les mines de cuivre gouvernent en M. Gury un excellent représentant parcequ'il n'y a personne qui ait autant de bras que lui.

La flotte d'automne quitte le St. Laurent, hier matin 15 vaisseaux ont quitté le port de Québec avec un bon vent. Il n'y reste que 10 vaisseaux, Nous regrettons d'apprendre que son honneur le maire de Montréal n'a pas été reçu à l'ouverture du chemin de fer de Lachine avec les regards dus à son rang. Il nous semble qu'on devait recevoir M. Bourret comme le premier magistrat, et le traiter comme tel.

Restaurant Compain.—Ce nouveau Restaurant le seul du genre à Montréal est digne du patronage public. Il est tenu sur un excellent pied dans le style Parisien. Vous êtes bien servi à toute heure, avec célérité. Les mets sont cuits à la française et les prix très modérés. — Amis à nos amis de la ville et des campagnes.

Grands marchés ! — La maison BEAUDRY ET FRERE vient de s'ouvrir de nouveau; c'est une bonne fortune pour les amateurs du bon marché. Il ne faut pas manquer l'occasion. Portraits au Daguerrotypage.—On parle très avantageusement des portraits de M. Desnoyers. C'est un artiste canadien. Il faut l'encourager. — Avis aux familles.

Théâtre Royal.—Samedi dernier à six heures la première représentation de MM. les Officiers Amateurs de la Garnison. La salle était pleine. Les amateurs ont fait merveille et ont été fort applaudis. Nous regrettons de n'avoir pu y assister. On nous a parlé avantageusement des rôles joués par le Major Granville. L'hon. M. Egerton et quelques autres qui paraissent pour la première fois sur la scène, s'en sont également bien acquittés. Ces MM. étaient assistés de MM. DeWalden et Lee dont les talents en ce genre sont bien connus du public et qui ont été pour beaucoup dans les succès de la soirée. Leurs Excellences le comte et la comtesse d'Elgin, qui assistaient et tous les spectateurs ont été très satisfaits de la soirée.

Rien d'important du Mexique ou des Etats-Unis, nous est parvenu ce jour. Quatre Religieuses de France du même ordre que celles de l'Hôtel Dieu de Montréal viennent d'arriver dans notre ville deux d'entre elles vont rester à l'Hôtel Dieu les deux autres vont se rendre à Kingston pour remplacer deux de ces quatre religieuses de la Maison de Montréal qui l'année dernière s'étaient rendus à la pour y fonder un Hôpital comme le notre.

Nos lecteurs apprendront avec joie que la santé de Mgr. le Coadjuteur de Montréal est établie de manière à pouvoir laisser l'Hôtel Dieu pour aller prendre sa place à l'Evêché.

Correspondances. J. O. B. écr., St. Rémi, reçu remise.—LES ALBUMS SONT AUX BUREAUX. P. C., écr., Sorel, do. do. A. B. écr., Bécancour, do. do. R. D. écr., Champlain, do. do. F. L. écr., Gentilly, reçu remise 1847.

Naissances. En cette ville, samedi dernier, la Dame de Joseph Bourret, écr., maire de Montréal, a mis au monde un fils. A Vaudreuil, le 16, la Dame de H. F. Charlebois, écr., régisseur du comté de Vaudreuil, a mis au monde un fils.

Mariages. En cette ville, mardi dernier, par Messire Connolly, prêtre du Séminaire, M. Joseph Fulgence Pelland, marchand, à Dlle. Marie-Marguerite Pendergast, tous deux de cette ville. En cette ville, ce matin par Messire Fay, M. Jean-Marie Béland, sellier, à Dlle. Agathe Lamasse, tous deux de Montréal.

Deces. En cette ville, le 20 du courant, à l'âge avancé de 80 ans, François-Xavier Derome, écr., ci-devant conseiller de ville: il était un des plus anciens et des plus respectables citoyens du faubourg Québec. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable, et de nombreux amis. En cette ville, le 21, Marie, enfant de N. Zéphirin Benoit, âgée de 4 mois, 11 jours. Aux Trois-Rivières, le 14, Lexington Hastings, fils de feu Jas. Hastings Keer, écr., âgé de 12 ans.

RESTAURANT DE COMPAIN.

M. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la mess de deux brigades de carabiniers et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, a nombre de quels était celui de la Régime ce se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal. On trouvera constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses appartements sont élégants et commodément meublés et n'en cèdent en rien à aucun autre établissement en ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est, qu'un Restaurant tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et autres qui se trouvent dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont éloignés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toute espèce, préparés à toute heure du jour. Ses vins et ses liqueurs seront toujours du premier choix. Il peut donner des diners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand de personnes seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'offre la saison. Vraie soupe à la tortue en tout temps.—24 nov.

MAGASIN DE MODES.

ETABLISSEMENT PARISIEN. MADAME ROLIEU à l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX &c. &c., d'après les dernières modes de Londres et de Paris habillément et ouvrages faits sur commande. Montréal. 23 nov. 1847.

PORTRAITS AU DAGUERRETYPE.

M. M. DESNOYERS à l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses SALONS DE DAGUERRETYPE au No. 180, Rue Notre Dame, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportera aussi à la résidence de ceux qui le désireront. Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent ou ami décédé peuvent le faire en s'adressant à M. D. le plus tôt possible après la mort. N. B.—M. D. enseigne l'art du Daguerrotypage en douze leçons et à un appareil à vendre. Ses prix sont très réduits. Entrée par la porte cochère. 23 nov.

RACINES BUIBEUSES, &c. A MEILLEUR MARCHÉ QU'ELLES ONT JAMAIS ÉTÉ OFFERTES AUPARAVANT. NOUVELLEMENT reçu par l'express le VIRGIL, venant directement d'HOLLANDE, 10,000 Hyacinthes tulipes, lis, safran, peonies, &c., à vendre à bon marché, au JARDIN BOTANIQUE de GUILBAULT, 14, rue Côté, derrière la Banque de Montréal. N. B. Venez voir avant d'aller acheter ailleurs. GUILBAULT. 9 nov. 1847.

Laines de Berlin. Halle des Odd-Fellows, Grande Rue St. Jacques.

MADAME WALTON à l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux. On la trouvera le plus splendide qu'il y ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité supérieure. SON FONDS est en vue à partir d'aujourd'hui. 23 nov. 1847.

A GRAND MARCHÉ !!! FONDS DE MAGASIN DE \$12,000, A vendre au No. 124, Rue Notre Dame, VIS-À-VIS L'EGLISE ANGLAISE.

LES SOUSIGNÉS informant respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déduction de plus de 25 pour cent sur le prix d'autant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importées directement par eux. Le fonds de leur magasin se compose d'un assortiment général de Marchandises de goût et d'étape de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se trouvent leur importation de l'automne composée des effets les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que: Gros-de-Naples, Sains d'Espagne, Satinettes, Dentelles de fil et de soie, Fleurs Françaises, Plumes, Rubans, Mouselines de laine, Cachemires, Indiennes, Alpacas lustrés, Orléans, Métrons Français, Paramattas, Cou-bourgs, Velours de soie, Châles, Cachemires et Satins, Collets et Chemisettes, Pailletteries, Plumes pour manteau et robe, Gants et Bas de tout genre, Patrons de robes et de tout genre, Draps fins et superfins, Draps de Pilote, Casimires, Flanelles, Couteaux, Linges de table, Tapis, Bonnets de laine pour Dames, en quantité, Laine de Berlin et patrons, Chemises de laine, Calsons de laine, Dames, Coton blanc et autres, Toiles d'Irlande, Toiles à drap, &c., &c. N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vendu sans réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vite le visiter. Ils ne trouveront jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comptant. BEAUDRY & FRERE. Montréal, 23 nov. 1847.

VENTE CONSIDÉRABLE DE MEUBLES DE MENAGE. SERONT vendus JEUDI, le 25 du courant, à la demeure de JOHN OWENS, Ecuier, No. 13, Rue St. Edouard, tous ces MEUBLES de MENAGE et autres effets consistant en: Tables à dîner, à cartes et autres en acajou, Sophas, Fauteuils et Chaises en acajou, Side-board, Commodes, Tables à Toilette, Lavabain, Miroir à Toilette, une superbe Couchette Française en acajou et autres, un superbe service à Dîner en Porcelaine, une quantité de Vases et Verres, Horloge, Tapiss de Bruxelles et autres, Lits de plumes, Matelas de crin, plusieurs Poches de passage et de cuisine, Utensiles de cuisine, &c., &c. Le tout sera vendu sans réserve, vis le départ de M. OWENS de la Province. La vente à DIX heures A. M. LEWIS J. HARKIN. 19 nov.

VENTE PAR LE SHERIF. MONTREAL. A VIS PUBLIC est donné par les préposés de la Sherif, à l'effet de vendre les lots de Terre et bâtiments ci-dessous désignés, seront vendus au toms et heure ci-dessous mentionnés. Toute opposition afin de conserver, pourra être faite dans aucun temps dans les deux jours qui suivront le rapport du Writ. VENDITION EXPOSAS. Montréal à savoir: SOPHIE BARBEAU, de la paroisse de St. Jean, propriétaire de la Magdeleine, dans le district de Montréal, épouse d'André H. Barron, navigateur, du même lieu, et qui a été séparée, ayant eu avec lui un enfant, et qui a été épousée, à l'effet de ces présentes, demandeur; contre les terres et bâtiments de FRANCIS DENAY dit JEREMIE, du même lieu, gentilhomme, défendeur. Les dites terres et bâtiments mentionnés et décrits dans la cédule marquée A annexée au dit writ comme suit, savoir: 1o. "La moitié indivise et un sixième indivis dans l'autre moitié aussi indivise, sur une terre dans la paroisse de St. Jean, contenant deux arpents et une perche plus ou moins de front, sur environ vingt cinq arpents de profondeur, tenant par devant au chemin qui conduit au village de Laprairie à St. Jean, et par derrière à la petite rivière St. Jacques, d'un côté à Ambroise Hébert, père, et d'autre côté à la veuve et héritiers de feu Edouard Henri Barbeau, avec deux granges deus construites.

2o. Un lapin de terre comprenant les numéros vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept, sur le côté sud de la rue St. Charles, et d'un côté nord de la rue St. Paul, contenant ensemble cent quatre-vingt cinq pieds de front, sur le côté nord de la rue St. Paul, et d'un côté sud de la rue St. Charles, l'autre bout à la dite rue St. Paul, d'un côté au cimetière anglais, d'autre côté aux héritiers de feu Abigail Watson, femme, au jour de son décès, de Asa Taylor Alexander, sans aucun bâtiment dessus construits." Pour être vendus à la porte de l'Eglise de la paroisse de Laprairie à dix heures de l'avant midi (du dit lot n° 1) un pour être vendu sujet aux charges clauses et conditions mentionnées et décrites dans la cédule marquée B annexée au dit writ, qui sera détaillée au lieu et jour de la vente et dont on peut avoir communication à notre Bureau." Le dit Bref rapportable le 7me janvier prochain. BOSTON & COFFIN, Sherif. Bureau du Sherif, Montréal, 15 novembre 1847.

NOUVEAUX LIVRES FRANÇAIS.

LES SOUSIGNÉS viennent de recevoir quelques Exemplaires de nouveaux ouvrages suivants, qu'il offre en vente. Les Aventures de Saturnin Fiechet ou la Conspiration de la Rouerie, et les Plaisirs du Roi, 1 volume, Les Trois Mousquetaires par A. Dumas, Le Mendiant noir, Les Fichés mignons et L'Associé en 1 volume. JOHN MCCOY. Montréal, 18 nov. 1847.

EPICERIES, VINS, THE, &c. Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne. LES SOUSIGNÉS ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICERIES et qu'ils ont en main un fond considérable de provisions et articles français tels que THE, CAFÉ, SUCRES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, &c. &c. AVEC: Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, &c. Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à de bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit. Cafés rôtis et moulus chaque jour. Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses &c. &c. MACFARLANE & ALLAN. 23 nov.

LA SAINTE CATHERINE.

UNE GRANDE SOIREE PUBLIQUE SOUS LE PATRONAGE DES DAMES CANADIENNES, REPRÉSENTÉE PAR MDES. LEPROHON, CAMPBELL ET DE SALABERRY, AURA lieu à l'HOTEL DONEGANA, MERCREDI, le 24 du courant, VILLE DE LA SAINTE CATHERINE (ancienne fête Canadienne.) Son Excellence le GOUVERNEUR-GENERAL et LADY ELGIN honoreront la Soirée de leur présence. Rien ne sera épargné pour rendre la Soirée agréable. Les Dames patronnes prendront le feuillet à 8; h. P. M. et la Dames commencent à 9 h. P. M. Cartes d'admission: 10s. pour un Monsieur avec une ou deux Dames et 2s. 6d. pour chaque autre Dame. Une liste de souscription est actuellement ouverte à l'Hôtel Donegana, où on pourra se procurer des cartes d'admission, Mardi le 23 et Mercredi le 24 du courant, depuis 10 h. A. M. jusqu'à 4 h. P. M. Par ordre du Comité, JULES R. BERTHELOT, Secrétaire. 9 novembre.

PLACES DE MOULINS DE PRIX.

AVIS est donné par le présent que les PLACES de MOULINS de PRIX, au Rapids Plat, à la Pointe aux Troquois et à la Pointe à Ferrou, au Canal de Williamburg, seront louées à l'Enchère, MARDI, le 7 Décembre prochain, à l'HOTEL JOHNSON, à MARIATOWN, à MIDI. Le Bail sera pour vingt-et-un ans, et renouvelé pour une autre période de vingt-et-un ans, sur les conditions qu'on pourra connaître en s'adressant à ce bureau, où les plans du terrain peuvent être vus et où on obtiendra tous les renseignements nécessaires. Par ordre THOMAS A. BEGLEY, Secr. Trav. Pub. Département des Travaux Publics, Montréal, 12 nov. 1847.

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal. COUR DE CIRCUIT DE ST-JEAN. Samedi, le deuxième jour d'octobre, mil huit cent quarante-sept. PRÉSENT.—L'honorable Hypollite Guy, Juge de Circuit. L'HONORABLE JEAN ROCH HOLLAND, de Montréal dans le District de Montréal, Seigneur, propriétaire et en possession de la Seigneurie de Monroir dans le District de Montréal, Demandeur.

FRANCOIS BEIGNET, de la paroisse de St. George de Henryville, dans le dit District, Cultivateur Défendeur.

A Cour sur motion de MM. MORREAU & LEBLANC avocats du demandeur, ordonne qu'en tant qu'il appert par le retour de John Hibbard, un des huissiers de cette cour au writ de sommation en cette cause émané, que le défendeur a quitté son domicile en cette Province, et qu'il ne peut être trouvé dans ce District, qu'il soit sommé par un avis public deux fois en langue française et anglaise dans la Revue Canadienne et le Montréal Herald, papiers nouvelles publiés dans ce District, de comparaitre et de répondre à cette poursuite et de répondre dans les deux mois après la dernière insertion de cet avis et à défaut par le défendeur de comparaitre et de répondre à cette poursuite dans le délai susdit, qu'il soit permis au demandeur de procéder et obtenir jugement, comme dans une cause par défaut. Par la cour J. McGILLIS. G. C. C.

SALONS D'EXPOSITION DE MODISTE.

Mlle. MAJOR L'HONNEUR d'annoncer aux Dames de Montréal et des environs que ses SALONS D'EXPOSITION sont MAINTENANT OUVERTS; elle vient de recevoir les MODES D'HIVER LES PLUS EN VOGUE et elle a pris des arrangements pour continuer à les recevoir tous les mois. Grande rue St. Jacques, 19 nov. 1847.

Portrait de Jacques Cartier

A la sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est dévoué à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, et toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le sousigné prendra les noms des personnes qui voudraient y souscrire. Des listes seront déposées chez M. les Libraires de cette ville. Souscription: 2s. G. N. GOSSELIN, Agent. Montréal, 4 nov. 1847.

MARCHAND-TAILLEUR.

LES SOUSIGNÉS, reconnaissant de l'encouragement qu'il leur a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même promptitude. CHARLES GAREAU. 29 oct.

ENCOURAGEMENT AUX NOUVEAUX ABONNÉS DE LA REVUE CANADIENNE

Primes extraordinaires. 20 ALBUMS DONNÉS POUR RIEN. A DATER de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL, pour un an et paieront leur abonnement d'avance, SIX PIASTRES en souscrivant, recevront comme PRIMES et GRATUITS 20 LIVRAISONS DE L'ALBUM formant plus de 600 pages de matières littéraires et plus de 60 pages de musique. Tout cela pour rien, c'est déjà plus que la valeur de l'abonnement. A la veille de l'hiver c'est une excellente occasion de se procurer des lectures agréables et instructives à grand marché; pour SIX PIASTRES seulement vous aurez ainsi La Revue Canadienne et l'Album, pour 12 mois et 20 Albums en sus pour rien. (Ecrire franco.) Montréal, 8 oct., 1847.

CORPORATION DE MONTRÉAL. TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe ou autrement, sont avisées de FAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction. Ep DEMERS, Trésorier de la Cité. Bure u du Trésorier de la Cité, 13 septembre, 1847.

CORPORATION DE MONTRÉAL. BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui ont droit à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai. Avis public est de plus donné que les livres des cotisations pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont dans le Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croiraient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et basées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Daux ou autres pièces justificatives. Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité. 19 août.

TERRE A VENDRE. A VENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de Lachine à six milles de Montréal, etc. à trente pieds de chemin de fer, contenant 50 arpents, dont 10 en bois de hêtre. S'adresser à M. Fr. Benoit, rue St. Antoine, ou au sousigné au Tanneries de R. H. J. JOSEPH LETOURNEUX. Montréal, 23 sept. 1847.

E COLE DE Medecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et suivront le DERT 1000 d'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront données en français, comme suit: L'Anatomie... Dr. BIRARD. Les Accouchements... " ARNOLEI. La Pratique de la Médecine... " HANOLEY. La Chirurgie... " MOY. La matière médicale et la thérapeutique... " J. E. COCHRAN. L'Institut de médecine ou physiologie... " SUTHERLAND. La médecine légale... " ROYER. La Chimie médicale... " BOGLEY. La Clinique chirurgicale... " ARNOLEI. N. B. Les élèves qui auront eu rapidité leurs cours à cette école pourront avoir le degré de l'Université de McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un " Ancus Malleus," à ce collège. WILLIAM SUTHERLAND, M. D. 22 sept. 1847.

AVIS.

TOUTES personnes ayant à leur soin ou possession aucun ARGENT, MARCHANDISES, BIENS-MEUBLES ou EFFETS qui auraient été dérobés appartenus à des Emigrés, maintenant MORTS, ou appartenus maintenant à des Emigrés MALADES, sont par les présentes requises DE LES LIVRER sans délai au sousigné, qui a dûment été autorisé par SON EXCELLENCE le GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL, en date du 25 Octobre courant, à recevoir ces Argents, Marchandises, Biens Meublés et Effets. JOS. CARY, Dôp. Inspecteur Génl. Montréal, 23 Octobre 1847.—2 noy. Les propriétaires de Journaux dans la province publieront trois fois l'avis de l'encouragement dans leurs journaux respectifs. Ceux qui publient en langue française se feront en cette langue.

MAGASIN DE Marchandises Seches.

ROBERT FORESTER à l'honneur de prévenir M. ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises sèches qui seront vendus à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivants: Drap superfine de toutes couleurs, Drap Castor, Drap pilot, Plaid de toute sorte, Coubourg, Orléans, Métrons, Alpacat, Etouffe, Casimire, Couverts, Mouselines de laine, Cashmire, Flanelle, Indienne Gumbasse, Toile fine, Velours de soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collets pour Dames et Messieurs, Satin, coton de toute sorte et un assortiment général de châles &c. &c. Montréal, 2 nov. 1847. J. D. BERNARE à transporté son magasin de la rue des Commissaires à la rue St. Paul, No. 183, bas de L. Beaudry, Ecr.

LE REPERTOIRE NATIONAL

OU RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître.

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, et très intéressante pour les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront étudier son enfance, ses progrès et son avenir.

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des écrivains Canadiens, maintenant éparses dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches, et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la réimpression d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens fera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples essais, en vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et qui les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore éclairés. Mais au lieu de cela, il y a eu de la composition, et souvent des corrections de style, le talent étincelle et brille, comme l'électricité à travers de légers nuages.

Grand nombre de ses essais, toutefois, sont évidemment l'œuvre d'hommes au goût sévère, aux fortes études, aux vastes connaissances, qui se sont inspirés des beautés du pays, des belles mœurs du peuple, et d'une nationalité naissante et déjà combattue.

A part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent entassés dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelque fleur dans un gouffre, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revêtir sous une forme plus légère, plus précieuse et plus utile.

Nous pensons qu'outre le mérite de retirer de l'oubli, comme nous venons de le dire, ces écrits d'un grand mérite sous le rapport littéraire et sous le rapport national, le Répertoire aura aussi l'effet d'engager un bon nombre d'écrivains à reprendre leurs travaux littéraires, et tous ses jeunes gens à travailler avec énergie à dépasser leurs devanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le défit dans l'âme des écrivains Canadiens, c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer avec les journaux périodiques dans un oubli éternel. Mais lorsqu'ils auront l'espoir d'être liés un jour de ce trieste oubli et de trouver place dans le Répertoire National, qui pourra être continué l'époque en époque par les amis de leurs pays, ils travailleront d'avantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le Répertoire National formera un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 351 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octavo tous les quinze jours.

Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le Répertoire, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger de la mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'a faits la littérature à différentes époques. Pour bien faire connaître ces différentes époques, il sera nécessaire que quelques d'insérer des écrits de peu de mérite, mais alors le nombre en sera très restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres, au bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières y contenues.

Le prix sera de 75 cent. par volume, payable après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscription seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet de lecture de l'Institut Canadien.

La publication sera continuée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront versé leurs noms sur les listes. La compilation s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura communiqué la publication.

S'adresser, franc de port, au sousigné, chez MM. Lovell et Gibson, Montréal.

J. HUSTON, Membre de l'Institut Canadien.

MANUELS DE TEMPERANCE.

MESSEURS les Curés et les Instituteurs sont priés de se procurer les Manuels de la TEMPERANCE, reliés, pour l'usage des écoles.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

O. MORIN, NOTAIRE PUBLIC. Office avec L. S. MARTIN, No. 6. RUE ST. LAURENT. 6 juillet, 1847.

DR. MACDONNELL, A Déménagement de la rue Craig, Au No. 51 Grande Rue Saint Jacques.

DOMESTIQUE DEMANDEE.

On a besoin dans une famille de cette ville d'une personne bien recommandée. Il faut qu'elle sache faire la cuisine. S'adresser au bureau de la Revue Canadienne.—8 oct. 1847.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

Le soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salubres des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig.

1er juin. Wm. McDONALD.

AVIS.

LES GENSITAIRES de l'île de Montréal, de St Sulpice et du Lac des Deux Montagnes sont avertis. 1. Que le délai de sept années accordé par l'Ordonnance No. Viet. ch. XXX (8 juin 1819) pour le paiement des arriérés de LOTS ET VENTES étant expiré le 8 courant, lesdits Lots et Ventes sont maintenant exigibles. 2. Que les taxes de Commutation fixés par la dite Ordonnance pour les sept années à courir depuis le 8 juin 1817 au 3 juin 1824, seront comme suit: Au lieu d'un Vingtième, UN DIXIÈME. D'un Soixantième, UN QUATORZIÈME. D'un Douzième, UN DIXIÈME.

Autant de Consulaires ne peut demander la Commutation avant d'avoir liquidé les arriérés sur les terrains qu'il veut commuer.

Toute commutation qui ne s'élève pas à 2100, est payable comptant; celle qui excède 2100 et au-dessus, peut, à la volonté du Consulaire, rester sur le terrain, à rente foncière rachetable.

Tout nouvel acquéreur qui se présentera pour commuer dans les 21 jours après son acquisition, obtiendra remise de ses arriérés, en payant comptant le montant de la commutation; mais le terme de 21 jours est de rigueur, et ceux qui négligeront de se présenter dans ce temps, auront, en cas de commutation, à payer les lots et ventes.

JOSEPH COMTE, Proc. Montréal, 9 juin 1847.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANÇAIS

Le Soussigné a d'honneur à offrir un assortiment de LIVRES FRANÇAIS parmi les plus intéressants: Dictionnaire de l'Alphabet Manufacturière, commerciale et agricole, 2 vol. Histoire abrégée de C. D. Voltaire, 3 vol. So. Histoire de France depuis le 14 Brumaire, jusqu'à la paix de 1795, par M. Bazin. La Démocratie, par Alex. Dumas. Le Juste, par Eugène Sue. Les Mœurs du peuple, par Louis Goulet. L'Équilibre, par A. Karr. Sources d'un grand peuple, par M. Maxon. Philosophie d'une jeune fille, de l'auteur d'Ultime et d'Idéalisme. Jane La Pato, par H. de Balzac. Les Petits Bourgeois, par Mérimée de Genlis. Les Romances des Élus, par Émile Souvestre. Le Bourgeois de Valenciennes, par M. G. de La Harpe. Le Bonheur, par F. Sarrat et le bon usage d'autres ouvrages français par les auteurs les plus populaires. JOHN MCCOY, Grande rue St. Jacques. 7 sept. 1847.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

La Société offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neuves. Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire 17 août.

COURS DEMANDE.

On a besoin à St. Jean-Baptiste, à la Pharmacie du Dr. MOIRAT & Co. d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la "Revue Canadienne." 17 sept.

UNE POULICHE PERDUE OU VOLÉE.

UNE POULICHE NOIRE de trois ans et demi avec une tache blanche sur la tête supérieure, la queue coupée en balai, est disparue du Parc du sousigné, dans la paroisse de St. Louis de Terrebonne à deux lieues de l'Église, en bordant la grande route sur la rivière, dans la nuit de lundi à mardi. Celui qui la trouvera ou en aura eu la parole voudra bien en donner des informations au sousigné, à Terrebonne et il sera généreusement récompensé.

PIERRE-MARIE LIMOGES, Terrebonne, 21 sept. 1847.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE.

UNE Demoiselle, qui tenait précédemment l'Orgue, d'un talent et de la capacité sont incontestables sous ce rapport, et dont les recommandations sont des plus respectables, désirerait trouver une place permanente ou temporaire à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. Ou aura tous les renseignements qu'on pourra désirer en s'adressant au bureau de la Revue Canadienne.—7 septembre 1847.

LEÇONS DE PIANO.

Mlle ELIZABETH JESSEM

SE offre ses services aux familles qui désireraient voir quelqu'un de leurs enfants recevoir des leçons de piano pour apprendre à toucher l'instrument. Elle de M. Labelle, pianiste d'un talent et de la capacité ont besoin de recommandation. Mlle E. A. espère partager une part de l'encouragement que le public accorde si libéralement aux professeurs du bel art. Elle donnera des leçons à domicile ou bien chez elle, rue STE. MARIE, faubourg QUÉBEC, vis-à-vis l'Église Molson, où l'on pourra connaître les conditions. 7 septembre 1847.

L'ORIENT,

OU Voyage en Égypte, en Arabie, en Terre Sainte, en Turquie et en Grèce.

PAR M. LEON GINGRAS, Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de 1000 pages est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs à domicile. Deux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront en procurer en s'adressant de suite à MM. FABRE et Cie vu qu'il n'en a été frappé qu'un très petit nombre d'exemplaires au delà de ceux qui ont été retenus d'avance.

Montréal, 5 Octobre, 1847.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR, 122, Rue Saint Paul, Montreal

HABILLEZ-VOUS A GRAND MARCHÉ POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER.

Marchandises d'Automne et d'Hiver, Hanches Faites.

M. L. PLAMONDON

Libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il annonce qu'il reçoit maintenant et qu'il recevra par les premiers arrivages d'automne un assortiment très considérable de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER et aussi de HANCHES FAITES. L'expérience lui ayant appris ce qui convient à notre climat et à nos saisons, et les étoffes que le public préfère, il se flatte que l'on trouvera son choix d'effets et de Hanches supérieur à aucun en cette ville.

M. L. P. OFFRE EN VENTES A DES PRIX R. DUES:

Table listing various goods and their prices, including items like '350 paires de culottes de Drap pilot', '350 do de culottes casimire rayé et carrotté', etc.

15 POUR 100 MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS. POINT DE SECOND PRIX.

LIBRAIRIE & PAPETERIE.

GRANDE RUE ST. JACQUES, A COTE DE LA HALLE MÉDICALE DE M. URQUHART.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a acquis à bonne composition, le grand et magnifique assortiment de M. L. ARMOUR & RAMSAY, qu'il a transporté à l'endroit ci-dessus indiqué, où il espère par la modération de ses prix et son attention aux affaires mériter la continuation de la faveur publique si longtemps et si libéralement accordée à ses prédécesseurs. Par les premiers arrivages il attend une livraison considérable de son assortiment d'ouvrages anglais dans toutes les branches de la littérature et des sciences, et de Papeterie de goût et ordinaire, avec toutes les nouveautés des derniers temps.

Le soussigné reçoit chaque semaine de New-York, Boston et Philadelphie, des copies de tous les livres nouveaux qui paraissent, et il reçoit de même par le steamer de Liverpool chaque mois, tous les ouvrages publiés dans la Grande Bretagne. Ceux qui désirent faire venir des ouvrages d'Europe et des États-Unis, ne sauront trouver d'un meilleur occasion.

Les services à prix d'arrangements pour faire exécuter promptement et à bon marché tous les ordres qu'on voudrait bien lui confier pour impressions, reliure, lithographies, gravures sur cuivre et sur bois, et sur bois, etc. sont toujours à sa disposition.

Les ouvrages pour des LIVRES ET OUVRAGES AMÉRICAINS sont expédiées chaque SEMAINE, et celles pour des LIVRES, Sec. D'ANGLETERRE par chaque STEAMER.

JOHN MCCOY, 7 septembre, 1847.

COLLEGE JULIETTE.

CE BEL ÉTABLISSEMENT fondé à l'Industrie par le bienfait de l'honorable B. JULIETTE, est maintenant placé sous la direction des frères de St. Victor. Le plan des études se divise en cinq années, dirigé ainsi qu'il suit:

1ÈRE ANNÉE.

Éléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Sainte et cours religieux. Premières notions de Géographie. Histoire ancienne (en anglais).

2ÈME ANNÉE.

Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre et de Géométrie et de dessin linéaire. Géographie. Principes Fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. Style épistolaire et composition dans les deux langues.

3ÈME ANNÉE.

Les principes de la Littérature. (Belles Lettres.) Méthode et Géométrie. Rhétorique. Étude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français.

4ÈME ANNÉE.

Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie. Compositions Anglaises et Françaises.

5ÈME ANNÉE.

Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Elèves qui ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui leur donneront des leçons à la suite du présent cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture; et des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs. Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précédera les vacances.

La rentrée des élèves est fixée au 8 septembre prochain.

CONDITIONS:

Enseignement et logement \$12 par an, payable d'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'établissement.

REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur. REV. F. J. LAHAYE, Sous-Directeur. M. E. CHAMPAGNE, M. N. M. A. FAVARD, M. L. CHÉRIER, Catéchiste prof. M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur. 20 août.

BOTTES ET SOULIERS.

Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme caroliniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la Botte Rouge, Place Jacques Cartier. T. CADOTTE. 3 août.

Le Bureau de la compagnie du chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent, a été transporté au coin de la place de la Douane, nouvelle bâtisse de M. Dow.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. A. LaRoque, V. Président. John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Beaubien, T. Drummond, Judah.

Francis Hincks, H. Mulholland, L. H. Holton, John Tully, Damase Masson, Joseph Grenier, Nelson Davis.

AVIS est par les présents donné que cette institution paiera CINQ CENT sur tous les Dépôts. Les DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, No. 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel. Montréal, 7 mai, 1847.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE DE MONTRÉAL. EXTRAIT.

1er avril 1847. BALANCE due aux Dépositaires à cet date, par état.....\$29350 3 9

Montant déposé depuis le 1er avril à cette date.....\$41447 18 6

do retiré do.....21410 13 6

Augmentation depuis le 1er avril.....\$20067 5 0

Balace du aux dépositaires ce jour.....\$49417 8 9

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, pros de l'Ottawa Hôtel. 31 juillet, 1847.

PONT DE ST. EUSTACHE.

LES Soussignés ayant obtenu le privilège de construire un PONT sur la rivière St. Eustache, entre St. Eustache et St. Roch, au village de St. Eustache, demandent qu'il leur soit soumis des plans et devis pour la construction d'un pont conformément aux exigences de l'acte qui leur en confie le privilège. Lesquels plans et devis devront leur être soumis le 25 du courant, au bureau de L. M. Leprohon, écuyer, à l'Inspection de police.

L. M. LEPROHON, J. A. BERTHELOT. Montréal, 10 août 1847.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE.

A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Paul au No. 111, au coin de la rue St. Jean-Baptiste.—18 mai

PIANO A VENDRE.

UNE personne qui part pour l'Angleterre, désire vendre un Piano de manufacture anglaise, valent \$50 n'ayant que deux ans d'usage. L'instrument sera garanti de lors qualité, et restant d'accord 12 mois de mai—25 mai.

Le soussigné reçoit maintenant son assortiment de QUINCAILLERIES ET COUILLERIES.

Par les vaisseaux Ann, Safeguard, Mahaica, Chapman, Montezuma et autres. Il recevra aussi quelques Poêles de patron nouveau, Grilles, Cendriers et Chenets.

JAMES FOX, No. 20, Rue St. Sacrement. 1er juin.

AUX ENTREPRENEURS.

LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St. Césaire, Seigneurie Debaratz, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Seigneurial. 21 mai. E. S. DE ROTTERMUND

MAGASIN CANADIEN DE FERONNERIE.

Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Aqua Marine, etc. etc. Fer anglais assorti, Banke Best Feuillard, Bâtes de Boues, Bâches Pelles &c &c.

De plus, un assortiment de Quincaillerie et Couilleries. Les Marchands de la campagne trouveront de l'avantage à venir examiner son assortiment vu qu'il a expressément été importé pour le commerce du Bas-Canada. A vendre à des conditions faciles.

W. F. LESTE, No. 81 Rue St. Paul, et 70 Coin de la Place Jacques Cartier. 19 juin.

TERRE A VENDRE.

On offre en vente une magnifique Terre de 100 arpents, située à St. Isidore. S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE. St. Isidore, 9 juillet, 1847.

A VENDRE

UN emplacement avantageusement situé, Rue St. Elisabeth, pour bâtir deux maisons. Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 11 17 août, 1847.

SEL.

UN Magasin et attendu: 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs de do, 1000 do SEL FIN de C. R. RADENHURST, 32, rue St. François-Xavier 6 août.

MEUNIER & TONNELIER.

On a besoin à la distillerie de Laprairie, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A & T. SAUVAGEAU.

ÉTABLISSEMENT CANADIEN DE FERONNERIE, ENSEIGNE de la CHARRUE DOREE.

No. 91, Cois des rues St. Paul et St. Denis. MAISON DE M. FLEURY ST. JEAN. Le Soussigné a reçu par les derniers arrivages un assortiment complet et général de toute espèce d'articles, en fait de feronnerie, quincaillerie etc., etc. —AUSSI— Huiles, Vitres, Peintures, etc., etc., auquel il invite l'attention des marchands de la campagne, de ses amis et du public en général. 18 juin, 1847. JANVIER H. TERROUX.

A VENDRE OU A LOUER

AU BASSIN DE CHAMBLY. UN EMPLACEMENT de 210 pieds de front au même profondeur, avec une maison, de 60 pieds magasin, hangar et jardin, etc. Pour les conditions, s'adresser à L. GAREAU, Chambly. P. MOREAU, Avocat, Montréal. 10 août.

LIVRES NOUVEAUX.

MAINTENANT en vente, à Librairie des sous-signés, une collection considérable de livres, propres à être donnés EN PRIX ou former le fond d'une BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, en 80, 35 vol. dans la collection

Do do do dans la collection

Do do do dans la collection

Do do des Ecoles Chrétiennes en 12, 33 vol. dans la collection

Do des petits enfants 32, 30 vol. dans la collection

Do des enfants pieux 32, 50 do do

Do de l'enfance chrétienne 50 do do

Chaque volume se vend séparément, —AUSSI—

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, do do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine —DE PLUS—

Une collection de livres de littérature, droit, médecine, etc., etc., etc. reçus par les premiers vaisseaux du printemps. E. R. FABRE & CIE. Librairie Canadienne Rue St. Vincent, No. 3. 18 juin, 1847.

LE RICHELIEU.

A partir d'AUJOURD'HUI, le 1er Octobre, le steamer RICHELIEU laissera le port de Montréal à TROIS heures P. M. Le fret devra être livré sur le quai au moins une heure avant le départ. 1er oct.

CIDRE EN BOUTEILLE.

Le Soussigné offre en vente une grande quantité de CIDRE en BOUTEILLES de la meilleure qualité nouvellement recu. ED. MERCIER. Hôtel Québec, 27 août 1847.